Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501661-20261112-2026_54-DE

Mairie de MARPIRE
Ille-et-Vilaine
3522

N° 2026/54

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 04.11.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
Le 12 NOVEMBRE, à 20H00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mme HALLET Christelle, Maire,
Etaient présents : LEJAS Frédéric - BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi - FAUCHEUX Ludivine - DAVENEL Guilmette – GOUGEON Richard – MANCEL Charlène – DAGUISE Laurent – CAMEREL Franck – PAIN Thomas – QUEMENER Emilie - BENARD Charline formant la majorité des membres en exercice.
Absente excusée : NEVEU Margaux
Mme QUEMENER Emilie a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Projet de gîte : Délibération de principe demandant à Vitré Communauté une modification du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire explique au conseil municipal que pour donner suite à la demande de M. PINSARD Jean-Louis de créer une activité de réception et de gîte au lieu-dit « La Fontenelle », il y a lieu de modifier le PLU de la commune en créant un STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées).
Vu que la commune a transféré la compétence « Planification d'urbanisme » à Vitré Communauté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de :

- Demander à Vitré Communauté de lancer une modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Christelle HALLET

MAIRIE DE MARPIRE (Ille-et-Vilaine)